

Structure du programme et liste des cours**MP comptabilité financière (Sc. comptables)****(Cheminement: 1)**

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits

Cours obligatoires (9 crédits)

L'étudiant doit suivre les 3 cours suivants (9 crédits):

CTB1018 - Fiscalité I : particuliers

Débuter l'étude détaillée des règles de conformité issues de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Introduction au contexte fiscal. Assujettissement. Structure du calcul de l'impôt. Calcul du revenu d'emploi, des autres revenus et des déductions. Calcul du revenu imposable et de l'impôt pour un particulier. Les régimes de revenu différés.

CTB1066 - Introduction à la comptabilité financière

Sensibiliser l'étudiant à l'utilité de l'information comptable pour la prise de décision. Pour ce faire, il devra notamment :

- se familiariser avec les techniques de base de la comptabilité et leurs fondements théoriques;
- connaître les différentes formes juridiques d'entreprises et leurs particularités comptables;
- s'initier aux principes comptables généralement reconnus pour les entreprises à capital fermé et à l'exercice du jugement professionnel.

Familiariser l'étudiant avec l'utilisation d'outils informatiques en comptabilité financière.

La comptabilité : un instrument à la prise de décision. Les éléments de base du processus comptable. La détermination du bénéfice net. L'établissement des états financiers; la régularisation des comptes et le chiffrer. Les registres comptables (journaux et auxiliaires). Les salaires. La comptabilité des entreprises commerciales. Les formes juridiques d'entreprises et les aspects légaux. La comptabilisation des opérations d'une entreprise à l'aide d'un logiciel comptable.

CTB1091 - Comptabilité de base pour gestionnaires

Familiariser l'étudiant à l'utilité de l'information comptable pour la prise de décision en gestion. S'initier aux normes canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCECF) par l'étude des éléments principaux des états financiers. Identifier les principales différences de normalisation entre NCECF et les normes internationales d'information financière (IFRS). Développer l'esprit critique nécessaire au gestionnaire afin d'analyser et interpréter les états financiers de façon appropriée.

Introduction à la comptabilité. Le bilan. Les résultats. La trésorerie et les créances. Les stocks et le coût des ventes. Le passif à court terme et les éventualités. Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels. Le passif à long terme. Les capitaux propres. Les placements et les regroupements d'entreprises. L'état des flux de trésorerie. La communication, la certification et l'analyse de l'information financière. Les principales différences entre les NCECF et les IFRS.